

COMPTE-RENDU DE REUNION
Séance du Conseil Municipal du 13 avril 2017

Le Conseil municipal de Courbeville, s'est réuni à la mairie, le 13 avril 2017, à 20 h 30, sous la présidence de Madame Géraldine BANNIER, maire, sur convocation du 7 avril 2017

Étaient présents : BANNIER Géraldine, MOUSSU Jean-Luc, PLANCHARD Anthony, TOURTIER Christophe, AMBROIS Jean-Noël, BARRAIS Didier, BRUCHET Anaëlle (arrivée à 20h40), CHENU Stéphane, DANEELS David, DAVENEL Yannis, FEVRIER Corinne, GALLON Evelyne, PERRIER Jean-Yves, RAIMBAULT Jean-François, THOMAS Flavie
Formant la majorité des membres en exercice (15)

Absent : /

TOURTIER Christophe **est nommé secrétaire de séance.**

Ouverture de la séance à 20 heures 35.

Compte-rendu de la réunion du 23 mars 2017 approuvé.

1^{ère} partie de réunion : rapports soumis à délibération

Vote des taux d'imposition des 3 Taxes

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux cette année et de voter les taux tels que suit :

	Bases d'imposition	Taux votés	Produit correspondant
Taxe d'habitation	348 400	16.53 %	57 591 €
Taxe foncière (bâtie)	221 800	29.37 %	65 143 €
Taxe foncière (non bâtie)	129 700	41.42 %	53 722 €

Produit attendu :176 456 €

Approbation du compte administratif et du compte de gestion du budget communal 2016 et affectation du résultat

Géraldine BANNIER, Maire de Courbeville, quitte la salle, pendant le vote.

Le Conseil Municipal est réuni sous la présidence de Jean-Luc MOUSSU.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal APPROUVE le compte de gestion et le compte administratif du budget communal pour l'exercice 2016.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 98 892.18 € + 130 117.24 € (déficit antérieur reporté) = 229 009.42 €

Recettes : 147 478.96 €

Soit un déficit de : 81 530.46 €

Restes à réaliser : - 4 842.00 €

+ 9 000.00 €

TOTAL du déficit avec les restes à réaliser : 77 372.46 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 331 016.53 €

Recettes : 432 086.11 + 49 649.23 € (excédent antérieur reporté) = 481 735.34 €

Soit un excédent de : 150 718.81 €, affectés de la manière suivante :

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Montant du titre de recettes au compte 1068 : 77 372.46 €

Report du solde disponible

Le reliquat d'excédent, soit 73 346.35 €, sera repris au budget 2017 en résultat reporté de la section de fonctionnement (compte 002).

Approbation du compte administratif et du compte de gestion du budget Assainissement 2016 et affectation du résultat

Géraldine BANNIER, Maire de Courbeville, quitte la salle, pendant le vote.

Le Conseil Municipal est réuni sous la présidence de Jean-Luc MOUSSU.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal APPROUVE le compte de gestion et le compte administratif du budget Assainissement pour l'exercice 2016.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 138 229.06 € (avec reprise du déficit antérieur reporté)

Recettes : 86 851.07 €

Soit un déficit de : - 51 377.99 €

SECTION D'EXPLOITATION :

Dépenses : 21 699.24 €

Recettes : 69 307.50 €

Soit un excédent de : 47 608.26 € affectés de la manière suivante :

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Montant du titre de recettes au compte 1068 : 47 608.26 €.

Approbation du compte administratif et du compte de gestion du budget Lotissement du Puits 2016 et affectation du résultat

Géraldine BANNIER, Maire de Courbeville, quitte la salle, pendant le vote.

Le Conseil Municipal est réuni sous la présidence de Jean-Luc MOUSSU.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal APPROUVE le compte de gestion et le compte administratif du budget Lotissement du Puits pour l'exercice 2016.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 195 372.14 €

Recettes : 328 912.33 € (y compris excédent antérieur reporté)

Soit un excédent de : 133 540.19 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 207 742.41 €

Recettes : 244 360.82 € (y compris excédent antérieur reporté)

Soit un excédent de : 36 618.41 €, repris au budget 2017 en résultat reporté de la section de fonctionnement (compte 002).

Vote du Budget primitif 2017 – Commune

Les propositions de dépenses et recettes, en fonctionnement et en investissement, pour le budget de la commune sont présentées.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal vote le budget primitif 2017 de la commune qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- 299 293.46 € pour la section d'investissement (y compris RAR)
- 502 693.74 € pour la section de fonctionnement

Vote du Budget primitif 2017 – Assainissement

Les propositions de dépenses et recettes, en exploitation et en investissement, pour le budget assainissement sont présentées.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal vote le budget primitif 2017 de l'assainissement, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- 112 732.26 € pour la section d'investissement
- 77 819.00 € pour la section d'exploitation

Vote du Budget primitif 2017 – Lotissement du Puits

Les propositions de dépenses et recettes, en fonctionnement et en investissement, pour le budget Lotissement du Puits sont présentées.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal vote le budget primitif 2017 du Lotissement du Puits tel que suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	572 859.81 €	573 472.74 €
Fonctionnement	368 108.55 €	375 268.22 €

Argent de poche – année 2017

Le dispositif « Argent de poche » est reconduit pour l'année 2017.

Selon les inscriptions, les chantiers seront proposés du 03 au 28 juillet 2017 et pendant les vacances d'automne.

Pour cet été, seront accueillis deux jeunes du 3 au 7 juillet, quatre jeunes du 10 au 13 juillet, quatre jeunes du 17 au 21 juillet et deux jeunes du 24 au 28 juillet.

Ils seront accueillis 3 heures par jour, soit le matin, soit l'après-midi, selon le planning proposé par les encadrants.

Un maximum de jeunes de Courbeville doit pouvoir être accueilli. Le nombre de jour par jeune sera fonction du nombre d'inscrits.

Pour cette année, les chantiers proposés sont : la peinture de la cour d'école, et du portail du cimetière, l'entretien des espaces verts, la réparation et la peinture des huisseries du local de rangement des associations et l'isolation du sous-sol et du grenier du bâtiment locatif du 14 rue des Sports.

Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie et à déposer avant le 15 mai 2017.

Location d'une parcelle de terrain

Selon la convention d'occupation précaire signé en 2008, le tarif de location, des parcelles cadastrées B 77 et B 1083 à M. LEFEVRE Patrice est fixé à 110.00 €.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal valide ce tarif pour 2017 (période du 01/02/2017 au 31/01/2018) et les années suivantes.



**2^{ème} partie de réunion : Décisions prises dans le cadre
des délégations de pouvoir au maire :**

En application des dispositions de l'article L 2122-23 du CGCT, Géraldine BANNIER, Maire de Courbeville, communique ci-dessous la liste des décisions prises en matière de marchés publics, dans le cadre des délégations de pouvoirs qui ont été consenties lors de la séance du conseil municipal du 10 juillet 2014 :

NEANT

3^{ème} partie de réunion : informations et questions diverses

Lotissement du Puits

Le conseil municipal prend note de l'accord de la 3^{ème} modification du permis d'aménager du lotissement du Puits. La modification concerne le périmètre de constructibilité du lot 1 et la modification de l'accès au lot n°2.

Projet de création d'un terrain de bi-cross

Les agents communaux ont proposé, à Mme le Maire et aux adjoints, l'idée de créer un terrain de bi-cross sur une parcelle de terre, propriété de la commune. Il s'agirait de mettre en place des buttes de terre.

Avant de consulter le conseil municipal, Mme le Maire souhaite vérifier les consignes de sécurité dans ce domaine, notamment concernant la proximité de la route en limite de bourg (vitesse des véhicules), et de la hauteur des buttes.

Agenda			
Date	Heure	Lieu	Objet
Dimanche 23 avril 2017	8h00-19h00		Élections présidentielles- 1 ^{er} tour
Samedi 6 mai 2017	20h30	Eglise	Spectacle « Histoires sacrées » d'Angers Nantes Opéra
Dimanche 7 mai 2017	8h00-19h00		Élections présidentielles – 2 ^{ème} tour
Lundi 8 mai 2017	10h15		Cérémonie commémorative du 8 mai
Jeudi 18 mai 2017	20h30	Mairie	Conseil municipal
Dimanche 11 juin 2017	8h00-18h00		Élections législatives – 1 ^{er} tour
Dimanche 18 juin 2017	8h00-18h00		Élections législatives – 2 ^{ème} tour

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, aucun conseiller municipal ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 22 heures 00.

Les présents ont signé.

Affiché le 14/04/2017

Accord du secrétaire de séance donné le 14/04/2017

Notifié aux membres du conseil municipal le 14/04/2017